# Demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour une terrasse

(ECRIRE EN MAJUSCULE)		erce:
· ·		
Adresse		
Code Postal/Ville : 0720	0 - AUBENAS	
N° de téléphone		
E-mail		
N° RCS		
N° SIRET OU SIREN		
CODE NAF OU APE		
Forme juridique (SARL.	)	
Type de licence de boiss	ons (le cas échéan	nt)
II. Personne en charge	d'acquitter la re	devance :
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
CODE POSTAL/VILLE		
TELEPHONE		
E-MAIL	•••••	
QUALITE		Propriétaire des murs
		Propriétaire du Fond de Commerce
		Gérant
		Exploitant



## **DEMANDE DE TERRASSE**

Je soussigné(e), Madame, Monsieur	agissant en
qualité de	
sollicite l'autorisation d'installer sur le domaine public	
□ une terrasse saisonnière (1 <sup>er</sup> avril au 30 octobre)	
□ une terrasse annuelle	
de:	ir 🗆
Longueur de la façade de l'établissement m	
Mobilier de terrasse à installer sur la terrasse :	
Nombre de <b>TABLES</b> Nombre de <b>CHAISES</b> Matériaux employés	
Nombre de <b>PARASOLS</b> (aucune inscription publicitaire n'est autorisée) couleur.	
Nombre de <b>JARDINIERES</b> Matériaux employés  Type de végétaux	
PORTE-MENU ou CHEVALET O oui / O non Matériaux employés	
Nombre et dimension	
ECRANS O oui / O non Dimensions.  Matériaux employés	
ESTRADE et PLATELAGE O oui / O non (Interdit pour les terrasses annuelles)  Matériaux employés	



### Activités accessoires sollicitées :

Précisez ci-dessous les autres matériels que vous souhaitez installer :

#### Pièces et renseignements à fournir :

- Photo, plan ou descriptif précis de l'établissement et de la terrasse sollicitée,
- photocopie récente (- de 3 mois) de l'inscription au registre de Commerce de l'établissement
- Copie de la licence d'autorisation d'un débit de boisson et ou de la licence restauration,
- Copie de l'assurance de l'établissement,
- Copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitation.

#### **Avertissement:**

- Ceci constitue une demande qui ne vaut en aucun cas autorisation tacite ;
- Les autorisations qui peuvent être délivrées sont personnelles précaires et révocables, elles cessent de plein droit en cas de vente du fonds de commerce ;
- Elles ne sont ni transmissibles, ni cessibles et ne peuvent faire l'objet d'un contrat privé Elles font obligation à leur titulaire d'acquitter les taxes et droits qui y affèrent ;
- La superficie de la terrasse pourra être proportionnelle à celle de l'établissement ;
- Il est strictement interdit de modifier le sol du domaine public ou d'y fixer quoique ce soit à l'occasion de l'installation d'une terrasse ouverte.
- Votre terrasse devra être nettoyée quotidiennement par vos soins ;
- Les mobiliers sponsorisés sont strictement interdits
- Votre responsabilité est engagée si vous êtes à l'origine de dégradations ou de salissures sur la voie publique.

#### **Engagement:**

Monsieur, Madames'engage à avertir la Mairie de toute modification
L'émission du titre de recette reprendra donc les termes de l'autorisation et les éventuels
changements validés par les services municipaux (anticipation, prolongation, métrage
nature)

Le non-respect de cet engagement induira la verbalisation du pétitionnaire au titre de l'absence d'autorisation d'occupation du domaine public.

Le pétitionnaire s'engage également à se conformer aux réglementations en vigueur qui s'appliquent à l'exercice de son activité, et notamment :

- les règles d'accessibilité, de sécurité et d'hygiène,
- les demandes préalables d'autorisation pour tous travaux de façade ou l'installation d'une enseigne,

Fait à, le		
Le représentant légal du l'établissement		
NOM et Prénom	Signature	



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES		
AVIS DE LA COMMISSION DES TERRASSES		
DECISION		

